

Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données ATPrD Kantonale Behörde für Öffentlichkeit und Datenschutz ÖDSB

Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

T +41 26 322 50 08, F +41 26 305 59 72 www.fr.ch/atprd

Réf: MS

T direct: +41 26 305 59 73 Courriel: martine.stoffel@fr.ch

Accord de médiation

Ce jour, les participants à la rencontre, à savoir		
(requérants pour les 7 demandes en médiation),	et	
(Commune de Misery-Courtion)		

conviennent de ce qui suit :

- La lettre d'invitation adressée à la commune de Misery-Courtion par Greenwatt ainsi que le document « les collines de la Sonnaz, guide de planification des parcs éoliens » sont transmis, caviardée (liste de personnes page 17), aux requérants jusqu'à la fin mai 2021 par la commune de Misery-Courtion ;
- Le Conseil communal de Misery-Courtion recherche les documents sollicités jusqu'au 31 mai 2021 et les transmet aux requérants, conformément à la procédure prévue par la LInf. Si le Conseil communal ne les transmet pas aux requérants, il les en informe jusqu'au 31 mai 2021 également;
- Les requérants informent la préposée s'ils maintiennent leur requête en médiation jusqu'au 14 juin 2021 ;
- Les requérants souhaitent être informés de l'issue des autres séances de médiation en cours en lien avec les éoliennes, avec l'accord des autres requérants et des communes.
- L'accord de médiation est mis en ligne dans une version caviardée (noms des personnes présentes à la séance de médiation) d'ici au mercredi 7 avril 2021 sur le site de la commune de Misery-Courtion.

Fribourg, le 1 ^{er} avril 2021	
Pour les demandeurs :	Pour la Commune de Misery-Courtion, et
	- -